SELARL GUALBERT RECHE BANULS

Membre de l'AARPI dénommée XLI AVOCATS

41, Rue Roussy - B.P. 80026 - 30006 NIMES CEDEX -

Tél: 04.66.36.19.88 – Fax: 04.66.06.42.27

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Suite au Jugement du 8 avril 2021 du Juge de l'exécution près le Tribunal judiciaire de Nîmes au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot

Une maison d'habitation située sur la commune de SAINT GILLES 30800 - 9 rue de la Maison Romane, cadastrée section N n°55 lieudit "La Ville" pour 0a 54 ca.

Sur la mise à prix de 32.000 €, Outre les frais, clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

Vente fixée devant le Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal judiciaire de Nîmes, salle ordinaire des ventes au palais justice, boulevard des Arènes 30000 Nîmes

LE JEUDI 08 JUILLET 2021 À 9H30

Visite des lieux assurée par la SCP PELERIAUX – GISCLARD – BADAROUX PELERIAUX CHEIKH-BOUKAL, Huissiers de justice Associés à NIMES, 1 rue St Marc

LE VENDREDI 25 JUIN 2021 DE 09H30 à 11H30

IL SERA PROCÉDÉ À LA REQUÊTE DU :

CREDIT IMMOBILIER DE France DEVELOPPEMENT

S.A. à conseil d'administration au capital de 124 821 620 euros, inscrite au RCS de Paris sous le n° B379 502 644 dont le siège est situé 26-28 rue de Madrid à Paris (75384) cedex 08, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège social.

Venant aux droits suite à absorption de sa société fille, le Crédit Immobilier de France Méditerranée.

Venant aux droits suite à la fusion par absorption du Crédit Immobilier de France Méditerranée par le Crédit Immobilier de France Sud, la dissolution de ladite société et la nouvelle dénomination commune, le Crédit Immobilier de France Méditerranée en date du 15.12.2009.

Ayant pour Avocat, Maître Christine BANULS, associée de la SELARL GUALBERT RECHE BANULS, membre de l'AARPI dénommée XLI AVOCATS, Avocat au Barreau de Nîmes y demeurant 41 rue Roussy laquelle est constituée à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilière et leurs suites

DESCRIPTION:

Une maison ancienne à usage d'habitation comprenant un salon, un coin cuisine, une salle à manger, au 1er étage, 2 chambres, une salle d'eau et WC, au 2ème étage, 2 chambres, d'une surface totale de 99,64 m².

La maison est mitoyenne de part et d'autre. L'entrée est exposée côté Nord. Absence de garage. La maison a plusieurs siècles. Les murs sont en pierres et tout-venant. Elle est située à une centaine de mètres de l'Abbatiale de Saint-Gilles dans le quartier sauvegardé.

Le logement est équipé d'un chauffage électrique avec convecteurs simple anciens. Il n'y a pas d'installation gaz, uniquement une

bouteille pour alimenter la cuisinière. Un cumulus de 150 l. La maison est actuellement occupée par le propriétaire.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nîmes et sur justification d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier séquestre des adjudications, ou d'une caution bancaire irrévocable, représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes et au Cabinet de l'Avocat poursuivant ou sur le site Internet http://www.gualbert-reche-banuls.fr/

Signé : la SELALR GUALBERT RECHE BANULS